**ENGAGEMENT DEONTOLOGIQUE**

Cet engagement a pour objet de rappeler quelques principes de la vie associative et d’engager individuellement les personnes qui le signent, autant moralement que juridiquement.

Toute personne qui participe à l’activité de IANDS-France bénéficie de l’acquis en termes d’image d’une organisation qui a fait sa réputation sur une organisation rigoureuse, le regroupement de chercheurs de valeur et des publications de qualité. Les bénéficiaires de cette reconnaissance sont tout autant l'entité IANDS que chaque chercheur (dont l'association promeut la pensée à titre individuel) ou chaque participant, à la juste mesure de ce qui est donné à l’association et dans les possibilités qui s’ouvrent à elle. Pour assurer la continuité de cette œuvre, la protection de la recherche et la cohérence du groupe, il est nécessaire d’observer un certain nombre d’attitudes et de règles.

De façon générale, un devoir de réserve et de confidentialité est attendu de chaque participant en ce qui concerne documents et projets non encore rendus publics. Étant donné le fonctionnement démocratique de l’association, nul n’étant contraint d’y d’entrer ou d’y rester, toute participation doit se faire dans un esprit de loyauté et les éventuels désaccords doivent pouvoir s’exprimer et être discutés. Chacun est ainsi responsable en termes de protection de l’image associative ou de celle de ses membres. Il est aussi recommandé de faire connaître au Bureau ou au responsable concerné, en temps utile, toute information pouvant servir l’association.

Plus spécifiquement, tout signataire de cet engagement s’interdit d’utiliser les documents IANDS-France (interviews, comptes rendus de recherche etc. non publiés) sans en avoir reçu l’autorisation du Conseil d’Administration et sans en créditer IANDS, ou de les communiquer à une personne qui n’aurait pas signé cet engagement, auquel cas il se rendrait solidaire de l’utilisation qui pourrait en être faite.

Tout en étant bien entendu libre de toutes activités menées en son nom propre, le signataire s’engage à ne mener aucune action (conférence, interviews, participation à des réunions publiques, etc.) en engageant le nom de IANDS-France sans en avoir reçu mandat ou autorisation du bureau, du conseil d’administration ou du Président.

Toute action ou intervention menée dans le cadre de IANDS-France devra faire l’objet d’un compte rendu détaillé qui pourra être publié sur le site de l’association.

Si le signataire est responsable d’une antenne locale, il s’engage à contribuer à la recherche

en recueillant tous les témoignages qui lui sont confiés à l’aide du questionnaire qui lui a été transmis, ou en proposant un premier contact par Email à l’adresse suivante :

contact.iands-france@orange.fr

Afin de protéger les expérienceurs et de maintenir la qualité des rencontres que nous leurs proposons, il s’engage à appliquer strictement les consignes concernant le fonctionnement des groupes de partages, en particulier concernant les personnes admises à participer, qui

devront avoir au préalable complété le questionnaire.

Enfin, la confiance des personnes qui nous apportent leurs témoignages est liée au respect absolu des opinions de chacun. Si une réflexion sur les aspects métaphysiques des EMI est tout à fait respectable, elle n'est pas le but de IANDS-France, qui ne défend aucune idéologie particulière. L’association apporte essentiellement son aide et des occasions de contact aux expérienceurs et promeut une recherche pluridisciplinaire de type scientifique. Dans cette optique, notre association souscrit au principe de laïcité et le signataire s’engage à respecter un esprit de neutralité laïque, en particulier dans toute recherche, écrit ou déclaration publique menés dans le cadre de IANDS-France.

En cas d’infraction à cet engagement, et selon la gravité de ses actes, le signataire se sait passible de radiation ou de poursuites judiciaires.

Je, soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur et des règles de fonctionnement énumérées ci-dessus, et m’engage à les respecter.

Fait à, le,

Signature